



Fédération Française de Football  
**DISTRICT HAUTE-MARNE DE FOOTBALL**



## COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

### PROCÈS VERBAL N° 4 - SAISON 2025/2026

Réunion plénière du vendredi 09 janvier 2026

Préside	Aurélien NAPLOSZEK
Présents	Jean-François AUBRY, Loïc CATOIR, Hervé DENUILLY, Didier GUIOLARD, Michel MICHAUT, Olivier RENARD, Jean-Paul SANDALO
Excusés	Eddy CANTONNET, Stéphane CAPUT, Grégory CARREAU
Invité	Romain DELPLANQUE

#### 1. PV de la réunion restreinte du 31 octobre 2025.

Le Procès-Verbal de la réunion restreinte du vendredi 31 octobre 2025 est adopté à l'unanimité des membres présents.

#### 2. Bilan de la formation futsal du 8 novembre 2025.

A la suite de la formation annuelle Futsal qui s'est déroulée le 8 novembre dernier à Biesles, 3 nouveaux arbitres ont validé la formation, devenant ainsi titulaires de cette fonction. Bienvenue dans cette catégorie à **Grégory CHOMPRET** (D1), **Ugo LEVASSEUR** (D2) et **William ROSEAU** (D3).

**Frédéric BOESCH**, arbitre L2 et Futsal en provenance du district de la Meuse ayant intégré notre effectif en début de saison, intègre également notre effectif Futsal.

#### 3. Bilan de la FIA arbitres de club du 22 novembre 2025.

La dernière formation arbitres de club, animée par **Aurélien NAPLOSZEK** et écourtée d'une journée en raison de conditions climatiques exécrables, a vu la réussite à l'examen des 15 candidats présents :

AUBERTIN	Benoît	VAUX SUR BLAISE
CHAUVIN	Yannick	LASARJONC
EMOND	Etienne	NOGENT SPORT.
FEVE	Alexandre	VILLIERS EN LIEU
GHORZI	Abdelrani	SAINTS GEOSMES
GIARD	Max	BOURBONNE
HUGUENIN	David	VAUX SUR BLAISE
LAGLER	Patrick	SAINT GILLES
LETINOIS	Alan	LONGEVILLE
MARTINS CASTRO	Arnaud	ARC EN BARROIS
MASSON	Manuel	LONGEVILLE
QUINTANET	Maxime	BOURBONNE
ROYER	Amaury	LASARJONC
ROYER	Jean-Yves	VAUX SUR BLAISE
STASSENS	Alexandre	ARC EN BARROIS

## 4. Finalisation de l'organisation de la FIA 2 Vaux sur Blaise de janvier-février 2026.

Le Président nous informe que 24 candidats sont inscrits à cette formation qui se déroulera, pour rappel, les 24 et 31 janvier ainsi que les 07 et 14 février prochains. Le module du 14 février se déroulera au siège du district, à Chaumont.

**Loïc CATOIR** et **Grégory CARREAU** en assureront l'animation, avec le soutien d'**Aurélien NAPLOSZEK** si besoin.

## 5. Point sur l'organisation des stages de mars.

Les stages de mi-saison auront lieu les matins du 07 mars 2026 à Joinville pour les arbitres du nord du département et le 14 mars 2026 à Nogent pour les arbitres du sud du département (sous réserve de la disponibilité des installations).

Les convocations, dans lesquelles figureront toutes les précisions, seront envoyées à tous les arbitres et observateurs fin janvier.

## 6. Echos du pôle disciplinaire de la CDA.

Depuis le début de la saison et jusqu'à ce jour, le bilan des sanctions disciplinaires infligées aux arbitres est le suivant :

-Commission Départementale de l'Arbitrage :

- 1 mois de suspension pour un arbitre : non inscription volontaire de cartons sur la FMI.
- 2 matchs de suspension + 3 avec sursis + radiation de la commission de l'arbitrage pour un arbitre : propos diffamatoires sur un réseau social à l'encontre d'un membre de la commission de l'arbitrage.
- 1 match de suspension pour sept arbitres : match non honoré, absence de rapport ou en retard.
- 1 avertissement à deux arbitres pour indisponibilité tardive.

Soit un total de 13 matchs de suspension ferme et de 2 avertissements, le tout assorti de 37 points en moins sur les notes administratives.

-Commission de Discipline du District :

- 8 matchs de suspension pour un arbitre : propos grossiers en tant que spectateur envers un collègue assistant pendant une rencontre.

-Commission Régionale de Discipline :

- 4 mois de suspension ferme pour un arbitre, dont 2 assortis d'un sursis : comportement contraire à la morale, à l'éthique ou portant atteinte à l'image de la FFF, de ses Ligues ou Districts.

## 7. Echos de la Commission de Discipline.

**Hervé DENUILLY**, notre représentant en commission de discipline, nous dresse le bilan à la trêve des activités de cette commission.

Il nous indique que la commission de discipline s'est réunie 16 fois pour instruire un total de 95 dossiers, concernant en grande majorité des exclusions.

108 exclusions ont été données depuis le début de la saison par les arbitres dont 40 pour 2 cartons jaunes ou blancs pendant la même rencontre.

Les arbitres ont sorti le carton jaune ou blanc à 1331 reprises.

En conséquence, la commission de discipline a prononcé un total de 335 matchs de suspension ferme auquel il faut ajouter une suspension de 9 mois.

## 8. Courriers divers.

Courriel de **Grégory CARREAU** du 10 novembre 2025, nous faisant part de sa décision de démissionner de son poste de désignateur des jeunes pour des raisons à la fois personnelles et professionnelles.

La commission le remercie vivement pour son investissement, son sérieux ainsi que tout le travail accompli et lui souhaite une bonne continuation dans l'arbitrage.

Courriel de **Jean-Philippe BELTZUNG**, observateur, reçu le 12 novembre 2025, dénonçant les demandes de non-désignation de certains arbitres par les clubs. Transmis au Comité Directeur.

Courriel du 20 novembre 2025 de **Paul SAGET**, D3, faisant état d'une demande de pause dans l'arbitrage. Réponse lui sera donnée rapidement.

Courriel du 06 janvier 2026 de **Jean-Marie CROTTI**, observateur, demandant la correction d'une erreur sur un rapport d'observation concernant un arbitre de catégorie D2.

La commission, au vu des conséquences que cette erreur pourrait entraîner sur le classement final des arbitres de cette catégorie, décide à la majorité, d'accéder à la demande de l'observateur.

Elle précise que cette décision exceptionnelle est motivée par le fait qu'il s'agit d'une erreur technique de l'observateur et qu'elle tend ainsi à préserver les intérêts de l'arbitre tout autant que l'équité de la notation de la catégorie.

La commission demande aux observateurs de prendre le temps de rédiger leurs rapports et de les relire avant envoi au validateur.

## 9. Questions et informations diverses.

Le Comité Directeur du district, lors de sa réunion du 26 novembre 2025, a décidé et validé le fait de refuser les demandes des clubs qui ne souhaitent pas être arbitrés par certains arbitres désignés sur leurs rencontres, suite à de nombreux abus. Annonce faite aux clubs lors de l'AG du 06 décembre dernier.

Suite à la démission de **Grégory CARREAU** de son poste de désignateur des jeunes et afin de le remplacer, la commission accueille, sur proposition du Président, **Romain DELPLANQUE**, qui s'est essayé à la fonction en novembre et décembre derniers sous validation d'**Aurélien NAPLOSZEK**.

Son intégration au sein de la commission sera soumise à validation par le Comité Directeur.

Conséquemment à cette arrivée en CDA, Romain devra quitter la Commission d'Appel du district pour des raisons statutaires et le Président se chargera de transmettre la candidature des personnes intéressées par le poste au Président du district.

**Loïc CATOIR** déplore que les choix de désignations de nos désignateurs soient trop souvent remis en cause ou critiqués par certains arbitres. Il rappelle que la fonction n'est pas simple et que par respect pour le travail que cela représente, les commentaires à ce sujet n'ont pas lieu d'être.

Il propose que les arbitres promotionnels soient accompagnés au moins une fois dans la saison par un arbitre de Ligue en rapport-conseil, en vue de leur faire acquérir encore plus d'expérience.

Cette proposition reçoit un accueil favorable de la commission et sera mise en place en cours de saison.

**Romain DELPLANQUE** nous indique que deux jeunes nouveaux stagiaires n'ont pas pu être désignés en décembre, faute d'accompagnateurs disponibles. Il contactera rapidement les arbitres qui s'étaient proposés pour cette fonction en début de saison dans la fiche de renouvellement.

Il nous fait savoir également qu'il est très content d'intégrer la CDA pour mener à bien ses nouvelles responsabilités.

**Jean-François AUBRY** souhaite que l'ETDA, pour une meilleure efficacité et afin qu'elle devienne encore plus dynamique fonctionnellement, vive tout au long de la saison et non ponctuellement. Des prises de contact et des communications plus fréquentes devraient faciliter la mise en place des événements saisonniers récurrents.

Le responsable de l'ETDA et le Président sont d'accord avec ce principe et l'équipe travaillera désormais avec ce mode de fonctionnement.

**Stéphane CAPUT** nous fait parvenir son bilan des désignations catégories par catégories à la mi-saison, car il tient à faire passer certaines informations auprès des arbitres.

-Concernant la catégorie D1, il nous dit que son effectif est amoindri car un arbitre est indisponible tous les week-ends et n'a d'ailleurs jamais arbitré une rencontre depuis le début de la saison.

De plus, il ne peut compter que sur une moyenne de 6 ou 7 D1 par journée.

En revanche les D1 doublent régulièrement chaque week-end et il est satisfait de l'implication d'un grand nombre d'entre eux.

-Il déplore le trop grand nombre d'indisponibilités et/ou d'absence pour le groupe Promo. Il précise donc que le titre d'arbitre promotionnel ne garantit pas des matchs de D1 chaque week-end et qu'il faut accepter d'être désigné en catégorie inférieure.

-Chez les D2, de nombreux blessés et/ou indisponibles de longues dates, l'obligent à palier leur absence par des D3 chevronnés.

Néanmoins cette catégorie a un taux d'indisponibilité moindre que les autres et beaucoup se rendent disponibles pour arbitrer en championnat jeune.

La catégorie D3 lui donne satisfaction, certains d'entre eux évoluant régulièrement en D2. Hormis quelques arbitres trop souvent absents, l'implication est bonne.

Peu de remarques à formuler sur les AA1 et les AA2, sinon que ces deux catégories sont réceptives à ses demandes et modifications.

Les stagiaires, entre les nombreuses indisponibilités et les matchs remis de cette fin de première phase, n'ont quasiment pas arbitré.

**Aurélien NAPLOSZEK** nous relate les échos de la dernière réunion de la CRA.

**Jordan MATHIEU** (UNAF 52), dans l'impossibilité d'être présent à cette réunion, nous fait parvenir le communiqué suivant :

*« L'UNAF adresse tous ses vœux aux arbitres, observateurs et membres de la CDA pour cette année 2026. Gageons que cette deuxième partie de saison et la prochaine soient l'occasion de voir se dérouler les matchs dans les meilleures conditions de civisme, de respect et de sportivité. Les engagements annoncés par la Fédération en début de saison et relayés par la LGEF et le DHMF étaient revendiqués par l'UNAF depuis de longues années. Nous rappelons à la fois notre satisfaction de voir ce cap être défini mais aussi notre vigilance quant aux actes qui viendront concrétiser les objectifs énoncés. »*

*Concernant l'UNAF 52 la situation est satisfaisante en termes d'adhérents avec une progression de +27 au 31/12 par rapport à N-1. Ceci s'explique par un fort effectif marnais venu garnir nos rangs. Néanmoins, seuls 5 arbitres reçus en FIA ont pris leur cotisation. C'est un vrai point noir. Il s'agit de réfléchir à être plus efficaces et convaincants lors des sessions de FIA. Surtout qu'il s'agit, par définition, de profils plus fragiles... »*

*Aussi, 20 arbitres en activité du 52 n'ont pas renouvelé leur cotisation à ce jour. Il reste donc une bonne marge de progression pour consolider notre statut de deuxième section départementale du Grand Est derrière les Vosges (70 % contre 98%...).*

*Enfin, les traditionnelles manifestations sportives approchent : le tournoi de futsal aura lieu à Châlons-en-Champagne le 25 avril et le challenge Petit aura lieu le 20 juin en Normandie.*

*Le week-end du 18 janvier nous sommes une trentaine à nous retrouver à Bussang dans un chalet pour deux jours de convivialité. Quelques ardennais ont rejoint l'effectif cette année.*

*Dans l'attente des rassemblements de mi-saison et des informations logistiques qui viendront, nous renouvelons notre soutien à la CDA et notre disponibilité pour toute coopération souhaitée. »*

L'ordre du jour étant épousé, le Président clôt la séance à 21h35.

Prochaine réunion prévue : Vendredi 20 février 2026 en visioconférence.

Le Secrétaire,  
**Michel MICHAUT**



Le Président,  
**Aurélien NAPLOSZEK**

